

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: - (2012)
Heft: 5

Artikel: Un printemps pour l'Algérie? : Perspectives pour une transition accompagnée
Autor: Watanabe, Lisa
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-514688>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

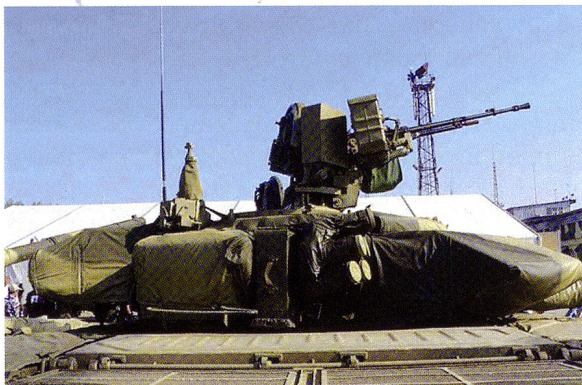
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



L'Algérie a signé l'achat de 185 chars de combat T-90SA en 2009. Un second lot a été acquis en 2011 pour un prix de 470 millions de dollars.

International

Un printemps pour l'Algérie? Perspectives pour une transition accompagnée

Dr Lisa Watanabe

Research Fellow au GCSP

Les Algériens ont voté lors d'élections parlementaires en mai 2012 – les premières élections depuis le Printemps arabe qui avait débuté plus d'un an auparavant. Contrairement aux prévisions selon lesquelles la majorité des 462 sièges reviendraient aux islamistes modérés, comme ce fut le cas en Tunisie et en Egypte, les deux partis de la coalition précédant les élections – le Front de Libération Nationale (FLN) et le Rassemblement National Démocratique (RND) – ont tous deux gagné une part plus importante de sièges que l'Alliance de l'Algérie Verte (AAV) qui regroupe le Mouvement de la société pour la paix, le Mouvement de renaissance islamique (Ennahda) et le Mouvement pour la réforme nationale.

A première vue, la « transition accompagnée » promise par les autorités, et surnommée le « Printemps algérien », semble avoir porté ses fruits. Malgré le mécontentement concernant le logement, la hausse des prix des denrées alimentaires et le manque de travail, l'Algérie semble ne pas suivre la tendance révolutionnaire de la région.

Une « exception trompeuse » : une société divisée et marquée par le passé

Une série de raisons expliquent l'apparente « exception algérienne » en ce qui concerne le Printemps arabe. Une pièce du puzzle est que l'Algérie a déjà eu son propre Printemps arabe. En 1988, la colère de la rue envers le gouvernement du président de l'époque, Chadli Bendjedid, s'était traduite par plusieurs jours de manifestations à Alger, réprimées brutalement par les autorités. Il aura fallu la mort de 500 personnes pour que Bendjedid annonce des réformes politiques basées sur une séparation de l'Etat et du parti au pouvoir (le FLN) ainsi que la création d'un système multipartite.

En février 1989, une nouvelle constitution vînt le jour limitant le rôle de l'armée à une fonction strictement militaire. Elle garantissait également la liberté d'expression et d'association, formalisait la séparation de l'Etat et du parti et reconnaissait le droit aux citoyens algériens

à former des organisations politiques. Si la constitution marqua une coupure d'avec le passé, la transition vers un système multipartite n'en resta pas moins strictement contrôlée par les autorités. Lorsque le Front Islamique du Salut (FIS) emporta une large majorité au premier tour des élections parlementaires de 1991, l'armée prit les choses en main. Bendjedid démissionna, l'Assemblée nationale fut dissoute, des unités militaires furent déployées dans les rues et le pouvoir fut transféré au Haut Conseil de Sécurité (HCS) qui annula le second tour des élections. La guerre civile qui suivit dura dix ans et causa 200'000 morts selon les statistiques officielles. Le conflit renforça la position de l'armée et laissa à la population une prudence compréhensible en ce qui concerne les demandes de réforme, étant donné le prix élevé payé pour ce qui, au final, était revenu au maintien du statut quo. Si le président Abdelaziz Bouteflika est perçu différemment des *leaders* chassés de Tunisie, d'Egypte ou de Lybie, c'est en grande partie parce qu'il est associé au retour de la stabilité en Algérie.

Une société civile fragile et fracturée

Les manifestations algériennes ont également été limitées par l'absence de structures organisées au sein de la société civile et la capacité des autorités à « acheter » une paix sociale relative. Des manifestations eurent bien lieu en janvier 2011 mais furent arrêtées rapidement par les forces de sécurité. Les manifestations, bien qu'elles continuent à petite échelle, ont été moins importantes qu'en Egypte, Tunisie ou Libye. La société civile a été affaiblie par les mesures anti-terroristes et des dispositions légales ambiguës utilisées pour réduire au silence toute critique des autorités. Cela explique l'absence de structures organisées, plus particulièrement au sein de la jeunesse que l'on aurait pu penser moins traumatisée par la guerre civile. Les syndicats ont été plus combatifs en ce qui concerne les requêtes sociales mais n'ont pas cherché à organiser les manifestations. En effet, les jeunes sont mal représentés à la tête des syndicats et la forte présence

d'hydrocarbures en Algérie a souvent servi à acheter la paix sociale. En 2011, le gouvernement a également accepté d'augmenter de 25% les dépenses publiques afin d'améliorer la situation des logements sociaux, les salaires des fonctionnaires, les petits emprunts pour les jeunes et de subventionner les denrées de base. Le gouvernement a ainsi réussi à empêcher que les grèves se transforment en des manifestations de protestation généralisées.

Des réformes de façade et imposées par le haut

L'utilisation par le régime de l'expression « un printemps pour l'Algérie » montre que ce dernier est conscient des attentes grandissantes à l'intérieur du pays comme à l'étranger pour que des changements aient lieu. Les mesures immédiates prises pour contenir la situation incluent la levée de l'état d'urgence en vigueur depuis 19 ans, la promesse d'une plus grande liberté de la presse, la limitation de l'augmentation des prix de biens de consommation de base et l'annonce d'élections parlementaires.

L'empressement du régime à démontrer que les temps ont changé se lit entre autres dans le nombre d'observateurs étrangers invités à venir surveiller les dernières élections parlementaires. Bien qu'un certain nombre de nouveaux partis purent s'enregistrer pour les élections, il reste difficile de deviner quelle serait la réaction de l'armée face à une victoire d'islamistes plus durs envers l'establishment que le sont les partis islamiques modérés ayant participé aux élections, étant donné que le FIS est toujours interdit. De plus, il n'est pas encore très clair quel pouvoir réel de surveillance aura le parlement.

En réponse aux demandes de réformes politiques, le président Bouteflika a également mis sur pied un comité consultatif pouvant soumettre des propositions de réformes politiques au parlement ou au référendum populaire. La composition de ce comité ainsi que les personnalités consultées manquent toutefois de crédibilité auprès de la population. Les Algériens se sentent en effet marginalisés politiquement et ne voient pas en leurs élus vieillissants des acteurs de réformes. Même les partis islamistes, qui étaient considérés par le passé comme une force d'opposition crédible, sont maintenant vus comme ayant été corrompus par le régime. Les nouvelles organisations de la société civile, formées pour la plupart par des jeunes et plus au fait de la réalité de la population, ont été complètement écartées des consultations.

Les consultations du comité ont donné lieu à de nouvelles lois visant à améliorer la liberté d'expression et d'association. Ces lois sont toutefois en demi-teintes car elles conservent des restrictions à la liberté d'expression. La création d'une association, quant à elle, nécessite l'accord préalable du gouvernement. La nouvelle législation est également plus restrictive que la précédente sous certains aspects. De plus, le spectre d'Al-Qaïda peut à tout moment être utilisé comme excuse pour limiter encore davantage les droits civiques.

L'injustice sociale comme source de troubles présents et futurs

Au-delà du caractère inadéquat des réformes de surface entreprises par le gouvernement jusqu'à maintenant,

le problème de la justice sociale continue de générer de l'insatisfaction et à affaiblir le régime. Le chômage des jeunes est une bombe à retardement; le taux de chômage des 15-24 ans se situe à 21,5%. En réponse aux manifestations populaires de 2011, le gouvernement a introduit de nouvelles mesures telles que le renforcement de programmes de recherche d'emploi et l'accès plus aisé aux crédits pour les jeunes entrepreneurs. Des dispositions ont également été prises pour tenter de diversifier le secteur privé, largement dominé par les ressources en gaz et en pétrole (qui représentaient presque 100% des exportations en 2011). Il reste toutefois à voir si ces mesures produiront les changements structurels nécessaires pour diversifier l'économie et générer plus d'opportunités d'emplois pour les jeunes.

Des réformes plus substantielles sont nécessaires

L'un des défis majeurs du régime sera de mettre en place des mesures adaptées et suffisantes pour qu'il soit perçu comme légitime. Celles qu'il a entreprises jusqu'à maintenant ne sont pas prometteuses. Bien que l'ouverture de l'espace politique soit un premier pas vers la satisfaction de la demande populaire pour plus de représentation, il manque encore une force d'opposition digne de ce nom qui réponde aux demandes du peuple algérien. La pression doit être maintenue par le bas et se développer en un mouvement plus unifié et ancré dans une large base populaire. Plus fondamentalement, le fossé entre pouvoir formel et pouvoir réel doit être comblé. Cela implique non seulement un pouvoir de surveillance réel du parlement mais également que l'armée et les services de renseignement se retirent graduellement de la politique. La capacité des autorités à améliorer le niveau de vie du peuple algérien sera également un élément crucial pour qu'une transition accompagnée puisse avoir lieu.

L. W.

NB: Article traduit de l'anglais par Saskia Salzmann.

Les propos n'engagent que leur auteur.